



Procès-verbal

6^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 16 septembre 2026, à 19 h

Centre communautaire des Chutes, Salle Fleur-de-lys
4551, boulevard Sainte-Anne

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Jacques Morency	Président
■ Martine Breton	Vice-présidente
■ Theodora Smoleanu	Administratrice
■ Marc St-Louis	Administrateur
■ Pépin Faye	Administrateur
■ Jean Duchesneau	Administrateur

Absences

■ Bernard Abraham Atse	Administrateur
■ Amélie Marcoux	Trésorière
■ Audrey Croteau	Secrétaire

Autres présences

■ Elisa Verreault	Conseillère du district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial
■ Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 15 personnes participent à l'assemblée.

Le président constate le quorum.

Date de la prochaine assemblée : 21 octobre 2026, Centre communautaire Ulric-Turcotte



Ordre du jour

6^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 16 septembre 2026, à 19 h

Centre communautaire des Chutes, Salle Fleur-de-Lys
4551, boulevard Sainte-Anne

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Lecture et adoption du procès-verbal du 20 mai 2026 et du 17 juin 2026	19 h 05
4.	Présentation du Groupe d'éducation et d'éco surveillance de l'eau (G3E)	19 h 10
5.	Suivis des dossiers et affaires nouvelles Comité sécurité routière - Adoption de résolutions : la côte St-Grégoire et boul. Louis XIV - Rue de la Renardière. Table de concertation vélo des conseils de quartier Comité de vigilance du port de Québec - Résolution et lettre d'appuis en soutien à la table du littoral Est. Projet Revolvair suivi Comité qualité de vie du quartier - Administrateurs pour ce comité et appel de citoyens-nes - Programme de subvention Fond ICI port de Québec (date limite 30 sept.) Comité visibilité et communication du conseil de quartier - Information et statistiques de la page Facebook - Présence à l'activité de la rentrée Pivot - Diffusion des rencontres du CQ	19 h 30
6.	Période d'information de la conseillère municipale	20 h 15



7.	Période de questions et commentaires du public	20 h 30
8.	Fonctionnement du conseil de quartier - Trésorerie et État des revenus et dépenses - Correspondances	20 h 50
10.	Varia	21h 05
11.	Fin de l'assemblée	21 h 10

Date de la prochaine assemblée : 21 octobre 2026, Centre communautaire Ulrick-Turcotte

Procès-verbal

6^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 16 septembre 2026, à 19 h

Centre communautaire des Chutes, Salle Fleur-de-lys
4551, boulevard Sainte-Anne

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

Jacques Morency ouvre l'assemblée à 19 h 00 et rappelle les points du maintien de l'ordre et du respect lors du déroulement de la rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jacques Morency fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION de Marc St-Louis, DUMENT APPUYÉE par Martine Breton, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 mai 2026 et du 17 juin

SUR PROPOSITION de Martine Breton, DUMENT APPUYÉE par Jean Duchesneau, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 20 mai 2026 tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

SUR PROPOSITION de Martine Breton, DUMENT APPUYÉE par Jean Duchesneau, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 17 juin 2026 tel que présenté. Adopté à l'unanimité

4. Présentation de l'organisme G3E

Sarah, une représentante du **G3E** (Groupe d'éducation et d'éco-surveillance de l'eau), présente cet organisme à but non lucratif dont la mission est de mobiliser les citoyens, les jeunes et les organismes pour la protection des écosystèmes aquatiques.



Le G3E travaille principalement dans les domaines de la science citoyenne, de l'éducation environnementale et du suivi de la santé des cours d'eau. L'organisme collabore avec de nombreux partenaires, notamment des organismes de bassin versant, des comités ZIP et des conseils régionaux de l'environnement.

Le principal programme du G3E est « **Des rivières surveillées** », qui regroupe plusieurs projets dont :

- « **J'adopte un cours d'eau** », destiné aux élèves du secondaire, qui participent à l'étude de la qualité de l'eau et des espèces aquatiques.
- « **SurVol Benthos** », une version plus scientifique réalisée avec des organismes environnementaux, des cégeps et d'autres partenaires.

Les participants recueillent diverses données (température, pH, vitesse du courant, poissons, insectes aquatiques, etc.) permettant d'évaluer la santé des cours d'eau et de suivre les impacts des changements climatiques. Dans la région de Québec, plusieurs écoles et cégeps participent à ces projets, notamment sur les rivières Beauport, Montmorency et Ferry.

Sarah présente également le projet **Clim'Action**, qui encourage les jeunes à passer à l'action pour améliorer leur environnement. Les élèves ont réalisé diverses initiatives concrètes comme :

- des campagnes de sensibilisation;
- la distribution de semences aux riverains;
- la création de jardins de pluie;
- des marquages près des égouts pluviaux pour sensibiliser la population.

Le G3E coordonne aussi le **Collectif Eau Québec**, un regroupement d'organismes, de citoyens et de chercheurs qui travaillent ensemble au développement de la science citoyenne liée à l'eau.

L'organisme offre également l'application **Cours d'eau branchés**, qui permet aux citoyens de recueillir des observations simples lors de leurs promenades afin de contribuer à la collecte de données environnementales.

Un autre projet important est la **ZICO** (Zone importante pour la conservation des oiseaux) des battures de Beauport et du chenal de l'île d'Orléans. Ce projet vise la protection de la biodiversité grâce à des inventaires d'oiseaux, de poissons et de plantes, ainsi qu'à des activités de nettoyage et de sensibilisation.

Enfin, le G3E possède un important volet éducatif et de plein air. L'organisme anime des camps de jour, accueille des groupes scolaires au Centre de plein air de Beauport et offre de nombreux ateliers sur la nature, les sciences et l'environnement dans les écoles.

En résumé, le G3E est un organisme québécois consacré à la protection de l'eau et des milieux naturels qui combine recherche participative, éducation, sensibilisation et actions concrètes pour favoriser l'engagement citoyen envers l'environnement.



5. Suivi des dossiers et affaires nouvelles

Sécurité routière

• **Résolution CQCM-26-09-CA-13 côte St-Grégoire**

Dépôt d'une résolution pour demander l'ajout de panneaux signalétiques pour aviser les automobilistes que la sortie des rues François-Xavier et Magella-Laforest sont sans visibilité.

SUR PROPOSITION de Jean Duchesneau, DUMENT APPUYÉE par Marc St-Louis, il est résolu d'adopter la résolution proposée. Adopté à l'unanimité. (Voir annexe 1)

• **Résolution CQCM-26-09-CA-14 - Résolution concernant un aménagement plus sécuritaire sur le boulevard Louis XIV entre la rue de la Sérénité et l'avenue Larue**

Les résidents des rues Vaubert et Calandre éprouvent des difficultés à accéder au boulevard Louis-XIV, particulièrement aux heures de pointe. La circulation dense empêche souvent les véhicules de sortir du quartier résidentiel et rend également difficile et dangereuse la traversée du boulevard pour les piétons souhaitant rejoindre un arrêt d'autobus.

Pour remédier à cette situation, une résolution propose l'ajout de panneaux d'arrêt aux intersections des rues Vaubert et Calandre avec le boulevard Louis-XIV, afin d'avoir des arrêts à trois côtés. Cette mesure permettrait aux résidents de s'insérer plus facilement dans la circulation, améliorerait la sécurité des piétons et contribuerait à ralentir le trafic sur le boulevard. Cette demande est en lien avec le plan de sécurité routière de la Ville de Québec.

SUR PROPOSITION de Théodora Smoleanu, DUMENT APPUYÉE par Marc St-Louis, il est résolu d'adopter cette résolution. Adopté à l'unanimité. (Voir annexe 2)

• **Résolution CQCM-26-09-CA-15 - Suivi de la résolution 25-04-03 concernant le réaménagement du boulevard Louis XIV entre la rue de la Sérénité et l'avenue Larue.**

Dépôt d'une demande pour avoir un suivi du dossier de réaménagement du boulevard Louis XIV suite à la réponse reçue à notre résolution 25-04-03. Nous aimerions que la Ville de Québec nous informe de l'avancement de ce dossier d'aménagement.

SUR PROPOSITION de Jean Duchesneau, DUMENT APPUYÉE par Marc St-Louis, il est résolu d'adopter cette résolution. Adopté à l'unanimité. (Voir annexe 3)

• **Rue de la Renardière.**

En fonction des différentes réponses de la Ville suite à notre dépôt de résolution, il a été décidé lors de notre rencontre de travail que nous allons poursuivre notre réflexion sur l'avenir souhaité pour cette portion de rue. Il est presque unanime que les membres du conseil souhaitent une rue piétonne. Il reste à déterminer le moyen à utiliser pour la fermer à l'année tout en permettant l'accès à des véhicules d'entretien au besoin.



Table de concertation vélos des conseils de quartier

Le conseil de quartier a lancé un appel afin de trouver une personne pour le représenter à la Table vélo des conseils de quartier, un regroupement qui traite des enjeux liés au vélo. Alexia Labrecque s'est portée volontaire pour assumer ce rôle de représentante.

Ses coordonnées ont été transmises aux responsables de la Table vélo afin qu'elle soit informée des réunions et activités. Cette nomination vise à assurer une présence plus constante du conseil à cette instance, puisque les administrateurs avaient parfois de la difficulté à participer régulièrement. Martine et Marc demeurent également impliqués dans le dossier.

Comité de vigilance du port de Québec

Carl Bouchard nous fait un résumé de l'évolution du dossier QSL et des préoccupations de la table citoyenne du littoral est. Il présente le pourquoi de la demande de résolution pour soutenir les démarches de la table de concert avec d'autres CQ et intervenants.

Le conseil de quartier souhaite se joindre à plusieurs autres conseils de quartier et organismes qui ont déjà adopté une résolution concernant le projet de terminal de conteneurs. Parmi ces appuis figurent notamment la Table citoyenne Littoral Est, plusieurs conseils de quartier de Québec ainsi que l'Association québécoise des médecins pour l'environnement.

La résolution présentée vise à appuyer la demande d'une évaluation environnementale indépendante du projet de terminal de conteneurs. Le conseil appuie ainsi la démarche de la Table citoyenne Littoral Est, qui souhaite qu'une tierce partie réalise cette évaluation afin d'obtenir une analyse objective des impacts du projet.

Résolution CQCM-26-09-CA-16 - En soutien à la Table citoyenne Littoral Est pour la demande d'une évaluation environnementale pour le projet de terminal à conteneurs (Voir annexe 4)

Lettre d'appui à la table citoyenne littoral est (voir annexe 5)

Projet Revolvair suivi

Le projet Revolver est prêt à être lancé et la demande officielle sera déposée prochainement. Une fois l'approbation obtenue, un appel sera lancé auprès des résidents afin de recruter des bénévoles intéressés à installer un capteur de qualité de l'air à leur domicile.

Le rôle des citoyens consistera simplement à héberger le capteur, recueillir les données grâce à leur connexion Wi-Fi et les transmettre pour analyse.

Le projet prévoit l'installation d'environ 12 capteurs pour mesurer les particules fines ainsi que 3 capteurs plus performants destinés à mesurer d'autres polluants, notamment le monoxyde de carbone. Ces derniers seront placés à des endroits stratégiques, comme le boulevard Sainte-Anne, les secteurs d'échangeurs autoroutiers et la zone de la carrière près du boulevard Louis-XIV, où la circulation des camions est importante.

L'objectif est de collecter des données sur la qualité de l'air afin d'obtenir un meilleur portrait de la situation dans le secteur.



Comité qualité de vie du quartier

Jacques nous informe qu'Amélie Marcoux a accepté de représenter le conseil d'administration au sein d'un comité citoyen qui sera prochainement mis sur pied. Un appel sera lancé aux résidents du quartier afin de recruter des citoyens souhaitant participer à ce comité.

L'objectif est de recueillir les idées et les propositions du milieu pour améliorer la qualité de vie dans le quartier et faire progresser les projets prévus au plan d'action. Cette démarche vise également à mieux mobiliser les citoyens et à partager la réalisation des projets, plutôt que de laisser cette responsabilité uniquement aux membres du conseil. Un autre membre du conseil pourrait se joindre à Amélie Marcoux pour coanimer le comité.

Le conseil de quartier a discuté de la possibilité de présenter une demande au fonds du Port de Québec. Toutefois, à la suite d'une réflexion soulevée par Amélie Marcoux, il a été jugé préférable de ne pas solliciter cette subvention. Cette décision s'explique par le fait que le conseil participe parallèlement à des démarches et discussions portant sur certains enjeux ou préoccupations liés aux activités du port. Afin d'éviter toute apparence de contradiction ou de conflit d'intérêts, le conseil préfère se tourner vers d'autres programmes de financement pour soutenir ses projets et laisser ce fonds à d'autres organismes.

Comité visibilité et communication du conseil de quartier

Page Facebook

Le conseil de quartier constate une hausse importante de sa visibilité et de son engagement auprès des citoyens. Grâce à sa présence lors d'activités publiques et à ses communications sur Facebook, le nombre d'abonnés est passé d'environ 300 à 700 en un an. Certaines publications, notamment sur le dossier de la côte Saint-Grégoire, ont rejoint plusieurs centaines de personnes.

Présence activité de la rentrée du Pivot

Le 12 septembre le conseil de quartier a tenu un kiosque conjointement avec les autres conseils de quartier de l'arrondissement Beauport. Ce fut un moment très intéressant de rencontre avec les citoyens-nes, mais aussi une belle occasion d'échanger avec les membres des autres conseils de quartier présent.

Diffusion des rencontres du conseil de quartier

Afin d'améliorer encore la participation citoyenne, les réunions du conseil de quartier seront désormais diffusées en ligne à compter de la prochaine rencontre. Les citoyens pourront suivre les séances à distance et poser des questions, lesquelles seront relayées par un membre du conseil chargé de gérer les interactions en ligne. Cette initiative vise à rejoindre davantage de résidents et à faciliter leur participation aux affaires du quartier.

6. Période d'information de la conseillère municipale

Lors de sa rencontre annuelle avec les citoyens et plusieurs organismes communautaires, la conseillère municipale Élisabeth Verrault a présenté les principales préoccupations recueillies au cours de l'année. La préoccupation numéro un, demeure de loin la sécurité routière, avec de nombreux signalements



concernant la vitesse excessive, le non-respect de la signalisation et des comportements dangereux dans plusieurs rues du quartier.

Elle a souligné que les mesures d'apaisement de la circulation doivent être réfléchies afin d'éviter de déplacer les problèmes vers d'autres secteurs. Dans ce contexte, elle a rencontré le maire de Boischatel pour discuter du trafic de transit et de possibles actions communes de sensibilisation. Des ajustements aux feux de circulation sont également à l'étude.

Parmi les autres enjeux importants soulevés par les citoyens figurent :

- Le verdissement du quartier;
- L'ajout de mobilier urbain (bancs, tables, lieux de repos);
- Le vivre-ensemble entre les différentes communautés;
- L'animation des parcs et des espaces publics;
- Le développement de projets collectifs.

La conseillère a rappelé les outils à la disposition des citoyens, comme le service **311**, le numéro non urgent du SPVQ et l'organisme Équijustice, tout en précisant que les conflits entre voisins ne relèvent pas de son mandat.

Elle a également fait le point sur le dossier de la **protection des vues sur le fleuve**, un dossier complexe dans lequel elle accompagne les citoyens mobilisés et favorise le réseautage avec des organismes spécialisés.

Élisa Verrault a insisté sur l'importance du respect dans les échanges, indiquant avoir parfois reçu des messages inquiétants au point de craindre pour sa sécurité et celle de sa famille. Malgré les difficultés, elle considère que la majorité des citoyens collaborent de manière constructive.

Enfin, elle a réaffirmé son objectif principal : renforcer le dialogue entre les citoyens et l'administration municipale, améliorer la confiance envers les services municipaux et accompagner les citoyens dans leurs démarches, même si les changements prennent souvent du temps.

Lors de la période de questions, elle a expliqué l'utilisation de son budget communautaire de **500 \$** :

- **250 \$** ont été remis à **Re-Fa-Vie** pour un projet de sensibilisation à la sécurité alimentaire et au Frigo-partage auprès des jeunes;
- **250 \$** ont été accordés à **Autisme Québec** pour soutenir des activités de sensibilisation à l'autisme.

7. Période de questions et commentaire du public

- Un représentant de la **Tablée citoyenne de Beauport**, un organisme récemment créé sous l'égide de la Corporation de développement communautaire de Beauport, est venu annoncer une activité citoyenne à venir. Une soirée citoyenne se tiendra le 8 octobre de 19 h à 20 h 30 au centre de loisirs La Ribambelle. L'objectif de cette rencontre est de recueillir les points de vue et préoccupations des citoyens. Les discussions porteront principalement sur : la sécurité dans les parcs; la propreté des parcs; le mieux-vivre ensemble dans la communauté. Des organismes communautaires seront également présents pour sensibiliser les participants à ces enjeux et favoriser les échanges avec les citoyens.



- Mme Céline Capiel exprime ses inquiétudes concernant les nombreux projets immobiliers en cours et à venir sur le boulevard Sainte-Anne, entre l'autoroute et la rue Francheville. Selon elle, certaines zones de ce secteur permettent des constructions de grande hauteur sans limites suffisantes, ce qui entraîne des bâtiments dépassant largement le cadre bâti existant. Elle demande si le conseil de quartier pourrait adopter des résolutions ou faire des recommandations afin : d'uniformiser les règles de hauteur des bâtiments dans ce secteur, de revoir les zonages qui autorisent des constructions plus élevées et d'envisager un moratoire temporaire sur certains projets pendant l'étude de modifications réglementaires. Elle souligne également que ces immeubles risquent de nuire au littoral, aux vues sur le fleuve, aux perspectives patrimoniales et à la qualité des paysages urbains. Selon elle, il est important de protéger les points de vue accessibles depuis les rues, les parcs et les espaces publics. En conclusion, elle souhaite que le conseil de quartier utilise son influence pour appuyer les citoyens et porter ces préoccupations auprès des autorités municipales.
- La conseillère municipale explique qu'un partenariat a été mis en place avec l'École d'architecture de l'Université Laval afin de réfléchir à la requalification et à la revitalisation du secteur de Montmorency. Dans le cadre de ce projet, environ 125 étudiants en architecture analysent le quartier et élaborent, en équipe, des propositions d'aménagement et de développement. Les enseignants ont déjà visité le secteur et les travaux finaux devraient être remis à la fin de la session, en décembre. L'objectif est non seulement d'obtenir de nouvelles idées pour l'avenir du quartier, mais aussi de faire découvrir Montmorency à la relève en architecture afin qu'elle en reconnaisse le potentiel et contribue à son développement.

La conseillère étudie également la possibilité d'utiliser un budget de soutien à la recherche pour permettre à certains étudiants de poursuivre le travail durant l'été, notamment sur la réflexion entourant le développement du littoral. Des discussions sont en cours avec l'Université Laval à ce sujet.

- M. Marcel Godbout, Un citoyen s'informe du sort de la patinoire de Courville, après les annonces de la Ville concernant la fermeture de certaines patinoires de quartier. Il se demande également s'il serait possible de moderniser cette installation afin qu'elle soit utilisée toute l'année, par exemple comme terrain de pickleball durant l'été. La conseillère municipale explique qu'aucune décision définitive n'a encore été annoncée pour cette année et que la situation dépendra notamment du budget municipal. La discussion met en évidence les défis liés à la réalisation de projets d'aménagement, qui demandent souvent du temps, des investissements et de nombreuses démarches auprès de la Ville. Les participants rappellent néanmoins l'importance de faire des demandes pour améliorer les équipements de loisirs.

Plus largement, le conseil de quartier travaille à évaluer les besoins dans les parcs et les espaces récréatifs du secteur. Des démarches ont notamment été entreprises pour recenser les équipements existants et identifier les améliorations souhaitées. Les participants constatent que certains secteurs du quartier sont moins bien dotés en infrastructures de loisirs et en aménagements publics, ce qui affecte la qualité de vie des résidents.

Une discussion a eu lieu concernant le manque d'espaces de loisirs dans le secteur de Francheville, particulièrement dans la partie haute du quartier. Bien que le bas de Francheville accueille de nombreuses jeunes familles et bénéficie de certains aménagements, il a été souligné qu'il n'existe pas de véritable parc dans le haut du secteur, un milieu plus dense et moins favorisé sur le plan socio-économique. Le parc des Pionnières est mentionné, mais son



environnement peu attrayant ne semble pas répondre aux besoins des enfants. La conseillère explique qu'elle doit constamment évaluer et prioriser les besoins des différents secteurs, mais cette réflexion lui a fait réaliser qu'un minimum d'investissements pourrait être nécessaire pour améliorer les installations de ce secteur. Cette discussion a ainsi fait émerger une nouvelle piste de réflexion concernant les parcs et espaces récréatifs à Francheville.

Mme Julie, bénévole impliquée dans l'entretien d'installations sportives, exprime sa frustration face au manque de soutien municipal pour l'entretien de certains terrains. Elle souligne que des demandes simples, comme le traçage des lignes ou l'obtention d'un balai pour nettoyer les lieux, sont restées sans réponse pendant plusieurs années. Elle compare la situation à celle du parc Robert-Légaré, dans le quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf, où la Ville entretient régulièrement le terrain de balle adjacent. Selon elle, les citoyens et les jeunes font déjà leur part en participant au nettoyage, parfois avec leur propre équipement. Elle estime toutefois que la Ville devrait faire davantage d'efforts pour soutenir ces initiatives et assurer un entretien équitable des installations de notre quartier.

- Mme Théodora s'interroge sur la relation actuelle entre le conseil de quartier et le site des Chutes Montmorency géré par la **Sépaq**. Elle souligne qu'autrefois, le site était davantage intégré à la vie communautaire, avec un accès facile et la tenue d'activités locales, notamment le Festival des Enfants du monde. Selon elle le sentiment d'appartenance des résidents envers ce lieu s'est affaibli au fil du temps, alors que le site est devenu davantage orienté vers sa vocation touristique. Elle souhaite comprendre comment les décisions de gestion sont prises et comment il serait possible de renouer un meilleur lien entre les citoyens du quartier et ce lieu emblématique. Jacques est mandaté pour prendre rendez-vous avec le directeur du parc pour en discuter.

8. Fonctionnement du conseil de quartier

• Trésorerie et État des revenus et dépenses

Le président présente, en l'absence de la trésorière, l'état des finances du conseil de quartier. Le solde actuel du compte bancaire est de 1 983,49 \$. Depuis la dernière mise à jour au dernier CA, des dépenses ont été engagées pour les frais de secrétariat (520 \$), les frais liés à l'assemblée générale annuelle (43 \$) ainsi que les frais bancaires mensuels de la caisse. Il mentionne également que le conseil devra bientôt demander la subvention municipale et s'informe du moment où cette demande doit être effectuée.

• Correspondances

Un suivi est donné concernant la création d'un poste coopté destiné à représenter la jeunesse au conseil de quartier. La direction de la Maison des jeunes a été consultée et des intervenants ont manifesté leur intérêt. Le conseil espère pouvoir accueillir prochainement un représentant du milieu jeunesse. Par ailleurs, les membres sont informés d'un projet de recherche mené par l'Université Laval en collaboration avec la Ville de Québec sur l'utilisation de l'eau potable. Les citoyens âgés de 14 ans et plus sont invités à participer à un sondage en s'inscrivant en ligne.



Enfin, une invitation est transmise aux membres du conseil pour participer à un atelier de consultation publique organisé par la Ville de Québec le 15 octobre, de 19 h à 21 h. Deux représentants du conseil de quartier Montmorency sont recherchés, et les participants pourront indiquer leur préférence pour une participation en présentiel ou en virtuel.

9. Varia

• Poste de secrétaire de rédaction

Le président explique que le conseil de quartier éprouvait des difficultés avec la qualité des procès-verbaux produits par le secrétaire de rédaction, ce qui obligeait plusieurs membres à consacrer beaucoup de temps à les corriger et à les reformuler. Le conseil a donc clarifié ses attentes et les a communiquées au secrétaire de rédaction. À la suite de cette démarche, celui-ci a choisi de quitter son poste, notamment en raison des contraintes liées à ses déplacements et à la préparation des rencontres.

Comme plusieurs conseils de quartier font face au même problème de recrutement, le conseil a exploré différentes solutions. Une approche de plus en plus utilisée consiste à enregistrer les réunions et à recourir à l'intelligence artificielle pour rédiger les procès-verbaux. Une personne de confiance a accepté de faire un essai avec cette méthode pour la rencontre actuelle. Le conseil évaluera ensuite les résultats et son intérêt à poursuivre cette collaboration, ce qui explique l'absence de budget prévu pour la rédaction des procès-verbaux à ce stade. La discussion porte d'abord sur l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la rédaction des procès-verbaux. Différents outils sont mentionnés, comme Gemini, Word et Copilote, l'objectif étant de trouver une solution efficace qui réduise le temps consacré à la rédaction.

• Épicerie communautaire dans Montmorency

La discussion porte ensuite sur le projet d'épicerie communautaire porté par l'organisme Le Pivot, évoqué à la suite de la fermeture d'une épicerie de quartier. Selon les informations obtenues auprès des responsables du projet, celui-ci est toujours en développement. L'épicerie ne serait finalement pas située dans l'ancien local commercial, dont le propriétaire prévoit plutôt un projet résidentiel, mais sur le boulevard Sainte-Anne. Les promoteurs sont en recherche de locaux, d'équipements et travaillent à respecter les diverses exigences réglementaires. L'ouverture n'est pas envisagée avant 2030, bien qu'elle puisse éventuellement avoir lieu plus tôt.

La conseillère municipale indique que la Ville travaille également sur les enjeux de sécurité alimentaire et d'agriculture urbaine. Des analyses sont en cours concernant la réglementation et le zonage afin de faciliter certains projets. La candidature de Montmorency a été soumise pour participer à des projets pilotes, ce qui pourrait permettre au quartier de bénéficier d'initiatives en ce domaine.

10. Fin de l'assemblée

SUR PROPOSITION de Martine Breton, DÛMENT APPUYÉ par Marc St-Louis, il est résolu de lever l'assemblée à 21h10. Appuyé à l'unanimité.

ANNEXE 1

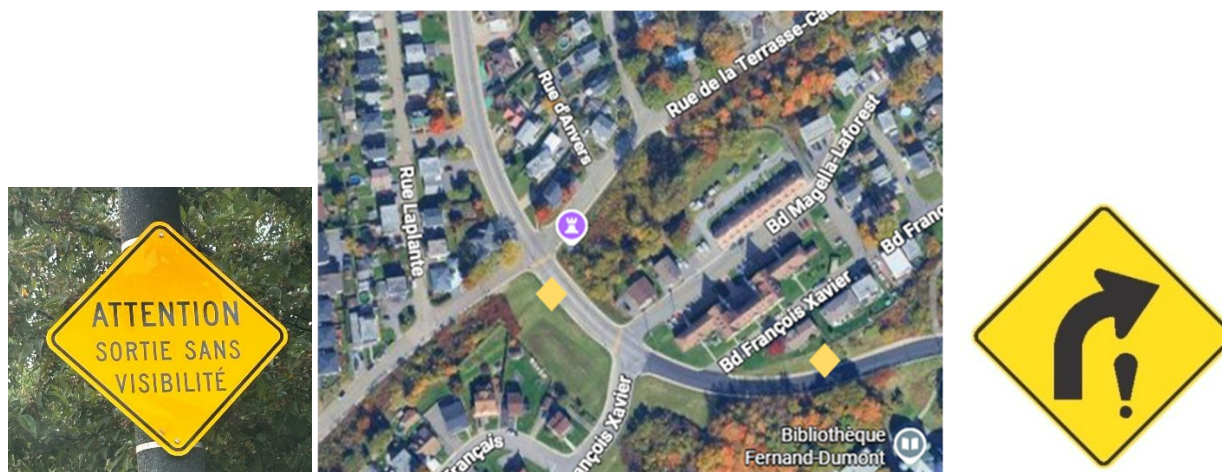
Résolution CQCM-26-09-CA-13 côte St-Grégoire

Attendu que, suite à la réponse des services de la ville concernant la possibilité d'ajout de miroir concave pour faciliter la sortie des rue Boulevard des Français ouest et Boulevard Magella-Laforest;

Attendu que la visibilité des automobilistes qui veulent s'engager sur la Cote Saint-Grégoire est souvent un risque à prendre, puis qu'il est difficile de voir venir les véhicules montants ou descendants ladite cote;

Il est résolu de faire une demande d'ajout de panneaux de signalisation indiquant aux automobilistes qui emprunte la montée ou la descente de la cote Saint-Grégoire de faire attention car sortie sans visibilité. Ces 2 panneaux de signalisation pourraient être ajoutés, un avant le Boulevard François-Xavier en montant la cote et un autre avant le Boulevard Magella-Laforest en descendant la cote. Voir photo ci-jointe.

SUR PROPOSITION de Jean Duchesneau, DUMENT APPUYÉE par Marc St-Louis, il est résolu d'adopter la résolution proposée. Adopté à l'unanimité.



Voici le suivi effectué par la Ville concernant votre demande d'ajout de panneaux de signalisation dans la côte Saint-Grégoire. Envoyé : 23 septembre 2026

Bonjour, le service du Transport et de la Mobilité intelligente accueille favorablement la proposition du Conseil de quartier. Nous allons procéder à l'installation de la version révisée du panneau demandé, car le panneau "Attention Sortie sans visibilité" n'est plus normé par le MTMD. (Le nouveau panneau montre une flèche courbe assortie d'un point d'exclamation pour illustrer la présence d'un danger.). Deux panneaux seront installés.



ANNEXE 2

Résolution CQCM-26-09-CA-14 - Résolution concernant un aménagement plus sécuritaire sur le boulevard Louis XIV entre la rue de la Sérénité et l'avenue Larue

Attendu que le boulevard Louis XIV est extrêmement achalandé sur sa portion située entre le boulevard Lloyd Welch et l'avenue Larue;

Attendu que les automobilistes et les camionneurs empruntant cette portion du boulevard Louis XIV en direction sud se dirigent principalement vers l'autoroute 40 et que la vitesse excède fréquemment la vitesse permise;

Attendu que les automobilistes empruntant cette portion du boulevard Louis XIV en direction nord se dirigent principalement vers Sainte-Brigitte-de-Laval et que la vitesse excède fréquemment la vitesse permise;

Attendu que la rue des Quatre-Temps est la seule rue disposant d'un panneau d'arrêt sur le boulevard Louis XIV entre le boulevard Lloyd Welch et l'avenue Larue et que c'est sur la portion située entre la rue des Quatre-Temps et l'avenue Larue seulement que la circulation est davantage au ralenti et que la limite de vitesse est respectée, et ce, dans les deux directions;

Attendu qu'il y a un feu de circulation sur la rue de la Sérénité, mais que celui-ci ne permet pas le ralentissement la plupart du temps puisque le feu est activé seulement lorsqu'une voiture sort de la Base de Plein Air de Beauport, ceci étant peu applicable lors des heures de pointe;

Attendu qu'il est extrêmement difficile de sortir du quartier à partir de la rue Vaubert considérant le nombre de véhicules et la vitesse à laquelle ceux-ci roulent dans les deux directions ;

Attendu que l'hiver, il est carrément dangereux de sortir du quartier à partir de la rue Vaubert avec les bancs de neige qui réduisent au surplus la visibilité ;

Attendu que pour les raisons mentionnées dans les deux paragraphes précédents, plusieurs résidents font le choix de sortir du quartier en empruntant la rue de la Pénombre et sortent du quartier via la rue des Quatre-Temps puisque cette rue dispose d'un arrêt aux trois intersections sur le boulevard Louis XIV, ceci étant plus sécuritaire que de tenter de se faufiler sur le boulevard Louis XIV à partir de la rue Vaubert;

Attendu que cela a pour effet d'augmenter la circulation sur la rue de la Pénombre, alors que cette rue devrait être utilisée principalement par les résidents, elle devient une rue de contournement considérant les difficultés à sortir du quartier à partir de la rue Vaubert;

Attendu qu'au surplus, un arrêt d'autobus est situé du côté ouest du boulevard Louis XIV face à la rue Vaubert ainsi que face à la rue de la Calandre, et que, pour se rendre à ces arrêts d'autobus, il faut traverser le boulevard Louis XIV, ceci étant extrêmement dangereux;

Le conseil de quartier recommande :

- L'ajout de panneaux d'arrêts obligatoires aux intersections de la rue Vaubert (2 panneaux, 3 directions) et de la rue de la Calandre (2 panneaux, 3 directions) ou l'ajout de feux de circulation à ces intersections.

- Une diminution de la limite de vitesse, soit de diminuer la vitesse maximale à 40 km/h à partir de la rue de la Sérénité puisque le boulevard Louis XIV est uniquement à voie simple à compter de la rue de la Sérénité et que

Conseil de quartier des Chutes-Montmorency | Procès-verbal |
6^e assemblée ordinaire du conseil d'administration, 16 septembre 2026



ANNEXE 3

Résolution CQCM-26-09-CA-15 - Suivi de la résolution 25-04-03 concernant le réaménagement du boulevard Louis XIV entre la rue de la Sérénité et l'avenue Larue.

Attendu la résolution 25-04-03,

Attendu que dans sa réponse, la Ville de Québec indiquait qu'un lien cyclable permettant de relier l'avenue Larue au Centre de Plein Air de Beauport et au Corridor des Beauportois fait partie des 200 projets prioritaires de la Ville pour le développement du réseau cyclable pour les prochaines années ;

Attendu que cette hiérarchisation vise à prioriser les projets dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision de la mobilité active 2023-2027;

Attendu que la Ville faisait mention de contraintes, mais qu'elle indiquait en même temps qu'il s'agit bel et bien d'un projet prioritaire;

Attendu que le cadre de la mise en œuvre se terminant en 2027, celui-ci arrive à échéance;

Le Conseil de quartier souhaite avoir des explications supplémentaires quant à l'échéance du projet, notamment :

- Quels sont les éléments manquants pour mener à terme cette priorité ?
- Si éléments manquants il y a, quelles sont les actions que la Ville posera afin de parvenir à ses objectifs ?
- Quelles sont les étapes à venir de la part de la Ville afin de pouvoir matérialiser cette priorité et concrétiser le projet de piste cyclable entre l'avenue Larue et la Base de Plein Air de Beauport sur le boulevard Louis XIV ?

SUR PROPOSITION de Jean Duchesneau, DUMENT APPUYÉE par Marc St-Louis, il est résolu d'adopter cette résolution. Adopté à l'unanimité.



ANNEXE 4

Résolution CQCM-26-09-CA-16 - En soutien à la Table citoyenne Littoral Est pour la demande d'une évaluation environnementale pour le projet de terminal à conteneurs

(Projet QSL)

- Ce terminal, bien que situé à l'intérieur d'une enclave fédérale, aura des impacts bien au-delà du strict territoire portuaire. Ce sont des centaines de camions de plus par jour et des kilomètres de train qui transiteront dans les quartiers centraux de Québec pour transporter les 250 000 conteneurs prévus annuellement.
- Or, dans Limoilou, Beauport et la basse-ville de Québec, on sait d'ores et déjà, grâce à plusieurs rapports sur la pollution de l'air notamment celui du Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques (GTCA) et de Mon Environnement, Ma Santé (MEMS), que l'air de ces milieux est déjà saturé de plusieurs polluants, à tel point qu'il s'agit d'un enjeu reconnu de santé publique. Pire, selon ces deux rapports, les particules fines liées au transport routier représentent la principale source de pollution dans Limoilou et la basse-ville de Québec.
- Toujours dans ces deux rapports, on recommande de réduire le transport routier, et même de transformer les autoroutes Laurentienne et Dufferin-Montmorency en boulevards urbains pour en réduire la capacité.
- En 2021, le ministre canadien Jean-Yves Duclos avait carrément refusé l'ancien projet de terminal de conteneurs promu par le Port de Québec, qui se nommait alors Laurentia, car l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) avait alors conclu que ce projet aurait des effets négatifs importants sur la qualité de l'air et la santé humaine.
- Or, il est clair que le Port de Québec est loin d'être un acteur neutre. D'ailleurs, dans le cadre de Laurentia, le Port de Québec avait menti dans un dépliant promotionnel distribué à l'ensemble de la population en affirmant « que le projet n'aurait aucun impact notable sur la qualité de l'air, tant dans la phase de construction que celle d'exploitation », alors que le rapport de l'AEIC affirmait le contraire. Il appert donc que le Port de Québec n'est pas un acteur fiable ni crédible pour mener à bien une étude environnementale, car il est en conflit d'intérêts.

Il est proposé par Martine Breton et appuyé par Jean Duchesneau que le Conseil de quartier des Chutes Montmorency appui la Table Littoral Est pour la demande d'une évaluation environnementale pour le projet de terminal à conteneurs (projet QSL) faite par une entité autre que le Port de Québec dont il y a apparence de conflit d'intérêts dans le dossier.

Adoptée à l'unanimité



ANNEXE 5 - LETTRE D'APPUI À LA TABLE CITOYENNE LITTORAL EST

CONSIDÉRANT que des études rigoureuses sont nécessaires pour que les citoyens puissent connaître et comprendre tous les impacts de la mise en œuvre d'un éventuel projet de transbordement de conteneurs de QSL sur les terrains du Port de Québec sur leurs milieux de vie, leur bien-être et leur santé;

CONSIDÉRANT que le Conseil de quartier Chutes-Montmorency continuera ses propres démarches de discussion avec la Ville et le Port de Québec lors des instances du comité de Vigilance du Port de Québec ou autrement;

CONSIDÉRANT la pertinence d'appuyer des démarches citoyennes complémentaires;

Le conseil de quartier Chutes-Montmorency appuie les lettres « Demande en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'évaluation d'impacts (LEI) et Requête d'un BAPE sur les impacts du transport terrestre du projet de terminal de conteneurs préparés par la Table Citoyenne Littoral Est ».

Adoptée à l'unanimité, le mercredi 16 septembre 2026 lors de la réunion régulière du conseil de quartier Chutes-Montmorency.